

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2022-10

Nombre de Membres

En exercice : 56
Quorum : 38
Présents : 23
Représentés : 6
Votants : 29
Excusés : 14
Absents : 19
Invités : 5

Objet

Validation de l'étude d'inventaire des zones humides portée par l'EP Loire (2019-2022)

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

Reçu en Sous-Préfecture de Riom le :

La Commission Locale de l'Eau dûment convoquée s'est réunie à Ebreuil le lundi 5 décembre 2022, sous la présidence de Gilles JOURNET.

Date de la convocation : 14 novembre 2022

Présents : voir annexe

Christine MORVAN rappelle les objectifs et le déroulement des inventaires des zones humides conduits en interne depuis 2019 sur le bassin de la Sioule. Le rapport d'étude est disponible sur le site internet du SAGE Sioule. Conformément à la délibération 2022-06 du 4 avril 2022, les résultats sont présentés sous 3 catégories :

- Résultats définitifs pour les communes dont la démarche est finalisée (72 communes)
- Résultats partiels pour les communes dont la démarche n'est pas finalisée pour cause de reprises trop nombreuses ou de contestations en bloc (12 communes dans le département de l'Allier) : Bayet, Bellenaves, Brout-Vernet, Chantelle, Fourilles, Loriges, Louchy-Montfand, Saulcet, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Target, Taxat-Senat, Ussel-d'Allier
- Absence de résultats pour les 2 communes ayant refusé l'inventaire ou interrompu pour cause de conflits : Lalizolle et Chareil-Cintrat (ces communes garderont la carte de prélocalisation)

Sur les 72 communes entièrement finalisées, la surface en zones réellement humides a été drastiquement réduite : 6 % au lieu de 17% dans la prélocalisation, avec toutefois une grande disparité suivant les communes.

Dans ce contexte très rural, les zones humides sont principalement des prairies ou des boisements humides. Leur état fonctionnel est mitigé, les atteintes étant essentiellement liées au drainage, au surpâturage/piétinement et à la déprise agricole.

La concertation a permis d'associer près de 600 personnes lors des phases d'expertise de terrain et ainsi les sensibiliser à leur préservation.

Gilles JOURNET indique qu'il reste encore des inquiétudes dans la partie 03 notamment en zones de culture. La CLE devra veiller à ce que les zones inventoriées ne deviennent pas une base réglementaire.

Nicolas BONNEFOUS s'interroge sur les graphiques présentant les usages et les atteintes et demande d'être vigilant quant à leur utilisation future.

Bernard DEVOUCOUX souligne que la concertation côté Sioule a été très constructive mais étant à cheval sur le bassin Sioule et Allier, certains exploitants ne comprennent toujours pas les différences de méthode d'investigation entre les 2 bassins.

Charles SCHIETTEKATTE indique que sur sa commune une coupe de sapin a permis de retrouver une zone humide.

Nicolas BONNEFOUS regrette de ne pas avoir été informé des retours terrains effectués car des exploitants de Target ou Monestier se plaignent de ne pas avoir été recontactés suite à leurs remarques. Pour cette raison, il s'abstiendra lors de la validation de l'étude.

Yves MAUPOIL indique que sur Monestier tout le monde a été revu.

Christine MORVAN rappelle que sur Target c'est tout à fait normal car les retours terrain n'ont pas encore été fait comme convenu auparavant (1 des 12 communes problématiques).

Céline BOISSON rappelle que les 12 communes restantes seront reprises en 2023 quand le plan de charge le permettra. Dans la mesure du possible, la commune de Lalizolle sera faite vu que l'équipe municipale à changer. Par contre, sur Chareil-Cintrat, si les agriculteurs restent aussi agressifs, l'inventaire ne sera pas finalisé.

Nicolas BONNEFOUS propose de se charger de ses agriculteurs problématiques. Il demande si des modifications pourront toutefois être faite sur les autres communes suite à la validation finale.

Gérard LAPLANCHE estime non pertinent de refaire des modifications sur les communes validées compte tenu de l'important travail réalisé en amont.

Gérald NEYRINCK rappelle que cet inventaire n'est pas réglementaire. La réglementation existait bien avant.

Gilles JOURNET souligne que des modifications à la marge après validation ne sont donc pas utiles et ne remettent pas en cause le fond de l'étude.

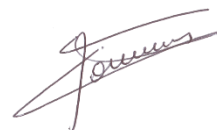
Céline BOISSON indique qu'une cartographie interactive sera prochainement disponible sur le site internet du SAGE et que dorénavant, les termes zones humides seraient remplacés par milieux humides pour éviter les connotations trop réglementaires.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité moins 2 abstentions,

VALIDE l'étude d'inventaire des zones humides portée par l'EP Loire de 2019 à 2022.

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus.
A Ebreuil.

Le Président de la CLE,
Gilles JOURNET



ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

NOM			REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	POUVOIR DE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX							
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•			
Monsieur	Sylvain	DURIN	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•			L. CHAUVIN
Monsieur	Didier	LINDRON	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes			•	
Monsieur	Thierry	GAILLARD	Conseil Départemental de la Creuse			•	
Monsieur	Pierre	RIOL	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•		
Madame	Karina	MONNET	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•			
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•		
Monsieur	Christian	CHITO	Conseil Départemental de l'Allier		•		
Monsieur	André	BIDAUD	Conseil Départemental de l'Allier		•		
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier			•	
Monsieur	Sylvain	LELIEVRE	Mairie de Saint-Hilaire-la-Croix (63)	•			G. BONNET
Madame	Claire	LEMPEREUR	Mairie de Montaigut-en-Combraille (63)			•	
Monsieur	Charles	SCHIETTEKATTE	Mairie de Saint-Gal-sur-Sioule (63)	•			
Monsieur	Guy	LEMAITRE	Mairie de Montfermy (63)			•	
Monsieur	Grégory	BONNET	Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge (63)		•		
Madame	Sabine	MICHEL	Communauté de communes du Pays de St-Eloy (63)		•		
Monsieur	Alain	CAZE	Communauté d'Agglomération Riom, Limagne et Volcans (63)			•	
Monsieur	Cédric	ROUGHEOL	Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans (63)			•	
Monsieur	Alain	MERCIER	Communauté de communes Dôme Sancy Artense (63)		•		
Monsieur	Jean-François	BURLLOT	Mairie de Brout-Vernet (03)			•	
Monsieur	Patrick	BERTRAND	Mairie de Contigny (03)			•	
Madame	Marion	ROSTAN	Mairie de Vicq (03)	•			A. BIDEAU
Monsieur	Stéphane	COPPIN	Mairie d'Ebreuil(03)			•	
Monsieur	Yves	MAUPOIL	Mairie de Monestier (03)	•			
Madame	Michelle	PARIS	Mairie de Chouvigny (03)	•			
Madame	Elise	BOULON	Commentry Montmarault Nérès Communauté (03)		•		
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	•			P. RIOL
Monsieur	Gérard	VENEAULT	SMAD des Combrailles	•			C. RAINEAU
Monsieur	Gérard	LAPLANCHE	SIVOM Sioule et Bouble	•			
Monsieur	Lionel	CHAUVIN	PNR des Volcans d'Auvergne		•		
Monsieur	Daniel	FRECHET	EP Loire			•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES							
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•			
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•			
Monsieur	Geoffrey	RIVAUX	Chambre Régionale d'Agriculture			•	
Monsieur	Jean-Claude	GUILLON	Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme	•			
Monsieur	Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier			•	
Monsieur	Vincent	FERRY	France Hydroélectricité	•			EDF
Monsieur	Jean-Baptiste	REBOUL	Centre Régional de la Propriété Forestière	•			
Monsieur	Emmanuel	ESTIVAL	Office de Tourisme des Combrailles			•	
Madame	Edith	REVENU	Office de tourisme en Val de Sioule	•			
Monsieur	Daniel	ROUSSET	FRANE	•			
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	•			
Monsieur	Mickaël	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	•			
Madame	Angéline	SENECAL	LOGRAMI			•	
Monsieur	Gérard	QUENOT	UFC Que Choisir			•	
Monsieur	Sylvain	LECUNA	Délégation Régionale D'EDF		•		
Madame	Eliane	AUBERGER	Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne		•		
COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS							
			Préfecture de la Région Centre			•	
Monsieur	Olivier	MAUREL	Sous-Préfecture de Riom			•	
Madame	Sophie	CHANET	Sous-Préfecture de Vichy	•			
Madame	Anne-Flore	ALBIN	MISEN 23		•		
Madame	Audrey	NADALLE	MISEN 63	•			
Monsieur	Gérald	NEYRINCK	MISEN 03	•			
Monsieur	Patrick	CHEGRANI	DREAL Auvergne		•		
Monsieur	Laurent	DESAUNOIS	Agence Française pour la Biodiversité			•	
Monsieur	Yannick	BAYLE	Agence de l'Eau Loire Bretagne		•		
INVITES							
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	Mairie de Brout-Vernet	•			
Monsieur	Xavier	JALADON	PNR des Volcans d'Auvergne	•			
Monsieur	Vincent	JOURDAN	Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne	•			
Madame	Christine	MORVAN	EP Loire	•			
Madame	Céline	BOISSON	EP Loire	•			